



## Avec la participation de Aude Lenoir de l'Aduhme.

L'Aduhme est l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Puy-de-Dôme. Cette intervention est le fruit d'une longue enquête, appuyée par un avocat et d'actions de terrain autour de la question de l'extinction nocturne.

Comment se rendre au foyer rural de Douelle ?



**Quercy Énergies**  
Maison de l'Habitat  
64, boulevard Gambetta  
46 000 Cahors  
Tél. 05 65 35 81 26  
info@quercy-energies.fr  
www.quercy-energies.fr

**Fédération Départementale d'Énergies du Lot**  
300 rue de la Croix  
46000 CAHORS  
Tél. 05 65 53 33 33  
contact@fdel.fr  
www.fdel.fr

Ils nous soutiennent



La FDEL et Quercy Énergies remercient :

- L'Aduhme pour sa participation et la mise à disposition de supports visuels
- La Mairie de Douelle pour son accueil
- La Mairie de Labastide du Vert
- Le club d'astronomie de Gigouzac



C O N F É R E N C E

# Complément d'enquête sur la gestion et l'extinction en milieu de nuit de l'éclairage public

invitation

- L'Éclairage Public, combien ça coûte, combien ça consomme ?
- Comment sont réparties les compétences en matière d'éclairage public ?
- L'Extinction ? Comment, pourquoi, pour qui ?

AVEC LA PARTICIPATION d'une experte de l'Aduhme

Vendredi 12 décembre 2014 / 20h15  
Foyer rural de Douelle



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIES DU LOT



QUERCY ÉNERGIES

Illustration : © Chaumeil - Adaptation pour le Lot : Jérôme Soleil - Supports graphiques mis à disposition par l'Aduhme

Le « Triangle noir du Quercy » est une curiosité en France. Ce phénomène attire bien des regards, que ce soit pour la protection de l'environnement, les astronomes, le tourisme,...

Cette « tâche sombre » nous invite à réfléchir sur les pratiques en matière d'éclairage public sur notre territoire. Nos communes y consacrent jusqu'à 30% de leur budget énergie. Alors que les contraintes financières des collectivités sont de plus en plus fortes, la question de l'extinction est légitime. Certains territoires s'y attèlent déjà et optimisent leur parc lumineux, proposent des animations, ... Pour autant, il subsiste des « poins noirs », notamment sur le partage des compétences et des responsabilités.

Au-delà de ces engagements volontaires, le contexte réglementaire évolue avec notamment l'arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie. Celui-ci amène à réfléchir sur le périmètre d'extinction au-delà de l'éclairage des rues et à s'interroger sur l'action que les collectivités doivent porter auprès des acteurs économiques de leur territoire.

Enfin, la question souvent négligée de l'impact de l'éclairage artificiel sur la nature et l'homme refait surface avec l'expertise de scientifiques qui font la lumière sur le sujet...

Bref, un vrai « complément d'enquête » sur la question de l'éclairage.



programme



## Complément d'enquête sur la gestion et l'extinction en milieu de nuit de l'éclairage public

20h15

Accueil par

Mme LANES, Maire de Douelle  
M. REQUIER, président de la FDEL  
M. BOUCARD, président de Quercy Énergies

Introduction

20h30

L'accompagnement des communes pour la maîtrise des dépenses énergétiques : Le Conseil en Énergie Partagé

L'éclairage public est une composante importante du patrimoine des communes qui en ont la charge.

Julien CAILLÉ, conseiller en énergie partagé (Quercy Énergies)

Échanges

20h45

La mutualisation des installations communales pour une meilleure maîtrise des coûts

Comment porter les investissements et les coûts d'exploitation de ces équipements ?

Cyrille SÉGALARD, directeur adjoint (FDEL)

Échanges

21h00 Table ronde

Extinction : tenants et aboutissants

Que dit la réglementation sur l'extinction ?

Extinction totale ou extinction partielle ?

Quelles sont les conséquences d'un tel choix ?

Comment le mettre en œuvre ?

> Aude LENOIR, experte en énergie (Aduhme)

> Jean-Clair FAYOLLE, directeur (FDEL)

> Philippe CANCEIL, maire de Labastide du Vert, membre actif du club d'astronomie de Gigouzac

Animation des échanges : Alban AUBERT, directeur de Quercy Énergies

22h45

Clôture de la soirée

Un pot convivial sera offert aux participants.

QUERCY ÉNERGIES,  
AGENCE LOCALE  
DE L'ÉNERGIE,

est une association loi 1901, neutre, indépendante, déclarée d'intérêt général. Sobriété, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables sont le fondement de nos actions afin de contribuer au respect de l'environnement, au développement économique et à l'équité sociale.



LA FÉDÉRATION  
DÉPARTEMENTALE  
D'ÉNERGIES DU LOT (FDEL)

Premier syndicat intercommunal à avoir regroupé les 340 communes lotoises, a été créé par arrêté préfectoral du 20 février 1995, modifié par arrêté préfectoral du 20 décembre 2011.

Autorité organisatrice pour la distribution publique d'électricité en lieu et place des communes, la FDEL regroupe et défend les intérêts de plus de 118 000 abonnés lotois.

La FDEL est maître d'ouvrage des travaux de développement de son réseau : création de lignes nouvelles, renforcement et enfouissement de lignes existantes.

Elle assure auprès des collectivités des compétences supplémentaires, notamment la maintenance et le développement des infrastructures d'éclairage public et de mise en lumière des sites et monuments.

